



LKC
T
177
.C2
T4814
1996

IC

UF Industry
Canada

Partenariat technologique Canada



LKC
T 177 .C2 T4814 1996
Partenariat technologique Canada
Partenariat technologique Canada

Communiqué

EMPLOI ET CROISSANCE : LA RÉUSSITE PASSE PAR LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE, DÉCLARE LE MINISTRE MANLEY

OTTAWA — Le 11 mars 1996 — « La technologie sera l'un des facteurs clés de la réussite économique au 21^e siècle et nous devons mieux l'exploiter pour créer des emplois et stimuler la croissance économique », a déclaré aujourd'hui le ministre de l'Industrie, John Manley. M. Manley a fait cette déclaration alors qu'il présentait la stratégie en S-T du gouvernement, *Les sciences et la technologie à l'aube du XXI^e siècle*, et qu'il exposait les grandes lignes de son plan de partenariat avec le secteur privé pour mettre au point et commercialiser la technologie de pointe.

« Les Canadiens investissent de façon importante dans les S-T, a poursuivi M. Manley. Nos objectifs de création d'emplois et de croissance durables, d'amélioration de la qualité de vie et du progrès du savoir s'appuient sur des plans d'action concrets. Bref, nous voulons que les Canadiens tirent un rendement extraordinaire de leur investissement dans la technologie. »

Selon le secrétaire d'État pour les Sciences, la Recherche et le Développement, M. Jon Gerrard, qui a consulté un grand nombre de Canadiens de tout le pays dans le cadre de l'examen complet des activités en S-T menant à la stratégie, « Les Canadiens nous ont dit qu'ils voulaient aborder la gestion des S-T de façon globale et nous les avons écoutés. Nous travaillerons ensemble à coordonner les efforts du gouvernement fédéral visant à donner un avantage technologique au Canada. »

La technologie suscite l'innovation dans tous les secteurs de l'économie canadienne et entraîne des améliorations de la compétitivité et de la productivité, ce qui se traduit par une croissance économique et la création d'emplois à long terme. C'est pourquoi l'un des principaux objectifs de la stratégie en S-T consiste à améliorer la capacité du secteur privé de mettre au point et de commercialiser la technologie. En soulignant l'importance de travailler en partenariat avec le secteur privé pour combler ce que l'OCDE a qualifié de fossé de l'innovation au Canada, M. Manley a donné des précisions sur le programme **Partenariat technologique Canada (PTC)**, ce nouveau fonds d'investissement de 250 millions de dollars annoncé dans le Budget.

Le Partenariat technologique Canada est conçu de façon à favoriser les projets de recherche-développement et de haute technologie au Canada. Les investissements faits dans le cadre du Partenariat technologique Canada sont entièrement remboursables et visent à assurer que les produits dont le potentiel de stimulation de la croissance économique et de création d'emplois est élevé seront introduits sur les marchés. Le Partenariat technologique Canada met l'accent sur la technologie environnementale et la technologie dynamisante stratégique — celles qui, comme la biotechnologie, la technologie de fabrication de pointe ou certaines technologies de l'information, rendent plusieurs autres secteurs industriels plus rentables et plus productifs.

Les secteurs de l'aérospatiale et de la défense, y compris la conversion de la défense, seront aussi admissibles.

« En identifiant la technologie environnementale comme un élément clé du Partenariat technologique Canada, le gouvernement démontre son engagement à soutenir les développements dans ce secteur et reconnaît son importance au sein de la nouvelle économie, a indiqué le ministre de l'Environnement, Sergio Marchi. Ce fonds est essentiel à la création d'emplois dans ce secteur en croissance qui fournit la nouvelle technologie dont nous avons besoin pour assainir l'environnement au pays et à l'étranger. »

« Nos initiatives permanentes dans des domaines comme ceux de l'autoroute de l'information, nos plans d'action en S-T, le Partenariat technologique Canada et plusieurs initiatives importantes que nous annoncerons au cours des prochaines semaines, tout cela met en relief l'engagement continu du gouvernement à exploiter le pouvoir dynamisant de la technologie pour créer des emplois et stimuler la croissance économique dont bénéficieront les Canadiens et les Canadiennes», a conclu le ministre Manley.

Feuillet d'information ci-attaché.

Les documents

Les sciences et la technologie à l'aube du XXI^e siècle : Une stratégie fédérale,
Les sciences et la technologie à l'aube du XXI^e siècle : Résumé,
Points saillants des plans d'action ministériels en réponse à la stratégie *Les sciences et la technologie à l'aube du XXI^e siècle,*
Plans d'action ministériels en S-T

sont disponibles

sur l'Internet, à l'adresse suivante, entre parenthèses
(http://canada.gc.ca/depts/science/main_f.html),

sur appel téléphonique au (613) 947-7466,

ou en envoyant une demande par télécopieur au (613) 954-6436.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Bill Milliken, Cabinet du ministre de l'Industrie, (613) 995-001
Roger White, Cabinet du ministre de l'Environnement, (613) 997-1441
Dan Demers, Cabinet du secrétaire d'État pour les Sciences, la Recherche
et le Développement, (613) 995-1333

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DES CANADIENS

Dans le Discours du Trône et le Budget, le gouvernement a réitéré son engagement à appliquer son programme d'emploi et de croissance et a souligné que la technologie, les jeunes et le commerce sont des priorités.

Le fait de mettre ainsi l'accent sur la technologie n'est pas nouveau. Par là, le gouvernement reconnaît que la technologie est un facteur clé de l'innovation dans tous les secteurs de notre économie et qu'elle améliore la productivité, ce qui entraîne la croissance économique et la création d'emplois. La publication de la stratégie en sciences et technologie (S-T) et l'annonce du programme Partenariat technologique Canada démontrent que le gouvernement fait continuellement des efforts pour exploiter la technologie de façon à en faire profiter tous les Canadiens.

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE À L'AUBE DU XXI^e SIÈCLE

Le gouvernement sait comment les progrès en sciences et en technologie (S-T) sont essentiels à la croissance économique, à la création d'emplois, à l'amélioration de la qualité de vie de tous les Canadiens et au progrès du savoir. Afin d'esquisser les grandes lignes de la façon dont il s'y prendra pour atteindre ses objectifs, le gouvernement a publié sa stratégie en S-T, **Les sciences et la technologie à l'aube du XXI^e siècle**.

La stratégie est le résultat de la consultation menée auprès de milliers de Canadiens intéressés. Le thème principal de cette stratégie est le partenariat avec le secteur privé, les universités et les autres paliers de l'administration publique afin d'édifier un meilleur système d'innovation au Canada. Elle donne au gouvernement un ensemble cohérent de politiques, de programmes et d'institutions qui lui permettent d'optimiser la valeur de l'investissement direct du Canada dans les S-T, un investissement de 5,5 milliards de dollars.

Dans le cadre de cette stratégie, le gouvernement se donne un nouveau système d'administration. Un Conseil consultatif sur les sciences et la technologie sera mis sur pied pour conseiller le Premier ministre et le Cabinet sur les principaux enjeux en matière d'innovation.

La stratégie exige aussi que les ministères et les organismes du gouvernement fédéral fassent rapport annuellement au Parlement sur leurs dépenses, activités et priorités en S-T. Les Canadiens seront ainsi en mesure de porter leur propre jugement sur nos progrès dans le domaine de l'amélioration du système d'innovation canadien.

LE LIEN ENTRE LA TECHNOLOGIE ET LES EMPLOIS

Le lien qui existe entre la technologie, la création d'emplois et la croissance économique est clair. Une étude récente de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) a conclu que le développement technologique est le principal facteur de la croissance dans les domaines de la productivité, de l'emploi et de la qualité de vie à moyen et à long terme.

Les changements technologiques créent de nouveaux secteurs industriels et transforment ceux qui existent déjà. Par exemple, la biotechnologie crée de nouveaux produits et donne des avantages concurrentiels aux entreprises dans des secteurs aussi variés que l'agriculture, le traitement des déchets, la santé et la foresterie.

Même si le Canada a un passé remarquable, marqué par des réalisations dans des domaines tels que les télécommunications, la médecine et les logiciels, tout indique que son rendement est inférieur à celui de ses concurrents internationaux. À l'issue de l'examen du rendement en S-T effectué en 1995 par le Forum économique mondial, le Canada s'est classé au 18^e rang parmi 45 pays. Il s'agit là d'un fossé en matière d'innovation, comme l'OCDE l'a remarqué, qui a été un facteur de notre faible rendement sur le plan de la productivité au cours des deux dernières décennies. Cette situation a provoqué une croissance de l'emploi inférieure au plein potentiel et a contribué aux déficits élevés des gouvernements.

COMBLER LE FOSSÉ EN MATIÈRE D'INNOVATION

Notre contribution au programme d'emploi et de croissance consiste à travailler en partenariat avec le secteur privé en mettant l'accent sur la technologie et en s'appuyant sur les trois initiatives suivantes :

- 1) la mise au point et la commercialisation de la technologie de pointe de façon à ce que le Canada partage les profits et les emplois qui résulteront de la création de nouveaux produits et de nouveaux secteurs industriels;
- 2) l'amélioration de l'innovation canadienne et l'aide aux entreprises pour qu'elles aient accès à la technologie dont elles ont besoin pour accroître leur compétitivité et leur productivité;
- 3) l'aménagement de l'autoroute de l'information et l'amélioration de l'accès à cette dernière pour les petites et moyennes entreprises et les citoyens, spécialement les jeunes.

Ces trois initiatives couvrent l'éventail des défis technologiques que le Canada doit relever.

Mise au point et commercialisation de la technologie

Le programme **Partenariat technologique Canada (PTC)**, annoncé dans le Budget de 1996, présente une nouvelle démarche de financement pour aider les entreprises du Canada à livrer concurrence dans les secteurs de la haute technologie. Chaque investissement effectué dans le cadre du Partenariat technologique Canada sera entièrement remboursable. De plus, le gouvernement partagera autant les risques que le produit de la rentabilité de l'investissement avec le secteur privé. D'ici 1998-1999, le Partenariat technologique Canada investira 250 millions de dollars par année dans des projets canadiens afin de placer nos entreprises sur un pied d'égalité avec leurs concurrentes étrangères, que leurs gouvernements appuient par le biais de programmes de technologie. Le programme se concentrera sur les secteurs suivants : la technologie

environnementale; la technologie dynamisante stratégique, c'est-à-dire celle qui, comme la biotechnologie, rend plusieurs secteurs industriels plus rentables et plus productifs; ainsi que l'aérospatiale et la défense, dont la conversion de la défense.

Par le biais du Partenariat technologique Canada, le gouvernement cherche à conserver au Canada son rôle de chef de file dans les secteurs de l'aérospatiale et de la défense, en même temps que les 50 000 emplois que ces secteurs fournissent. Il existe un important marché d'exportation pour la technologie environnementale et le PTC aidera le Canada à se positionner comme un intervenant avant-gardiste dans ce domaine. Le fait de se concentrer sur la technologie dynamisante entraînera des avantages pour tous les secteurs industriels du Canada en les rendant plus rentables, plus productifs et plus concurrentiels.

Le Budget prévoit également des mesures pour aider les entreprises canadiennes à mettre en marché des technologies de pointe et pour assister les PME fondées sur le savoir à financer leurs activités.

La **Banque de développement du Canada (BDC)** a pour mandat de combler les lacunes là où les institutions financières traditionnelles n'ont pas été capables de le faire. La BDC se concentre de plus en plus sur les besoins des entreprises fondées sur le savoir (surtout les très petites entreprises). Le Budget de 1996 prévoit une somme de 50 millions de dollars sous forme de nouveau capital de risque qui entraînera des prêts additionnels de 350 millions de dollars à ces entreprises fondées sur le savoir, exportatrices et en croissance. L'objectif de la BDC est d'augmenter de façon significative la proportion de ses prêts destinés aux entreprises exportatrices fondées sur le savoir. Les clients de la BDC employaient 188 000 personnes au Canada en 1995.

Le Budget prévoit également plus de soutien aux entreprises canadiennes pour la vente de leurs produits sur les marchés internationaux.

On a injecté un montant de capital de risque de 50 millions de dollars dans la **Société pour le développement des exportations (SDE)** pour permettre de nouvelles façons innovatrices de financer les exportations. Les dispositions relatives au financement ont été ajustées de manière à obtenir davantage de fonds des autres ressources existantes. Des ressources pour les prêts à taux réduit consentis aux emprunteurs étrangers seront transférées pour financer des volumes plus élevés de prêts au taux courant, et ce, dans le cadre d'un système amélioré de gestion du risque. Ces changements entraîneront une augmentation aussi élevée que 500 millions de dollars du financement annuel disponible pour les exportateurs canadiens.

L'annonce de ces nouvelles initiatives, ajoutées à celles qui existent déjà, telles que le **Réseau pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement (CANARIE)**, le **Programme spatial canadien** et les **réseaux des Centres d'excellence**, aidera le Canada à bénéficier de la croissance et des emplois qui découlent de la mise au point et de la commercialisation de la nouvelle technologie.

Améliorer le système d'innovation canadien

Durant 40 ans, le **Programme d'aide pour la recherche industrielle (PARI)** du Conseil national de recherches Canada aide des milliers d'entreprises à améliorer leur fonctionnement, à introduire de nouveaux produits sur les marchés et à améliorer leur seuil de rentabilité. Les 260 conseillers en technologie industrielle auxquels donne accès ce programme fournissent le savoir-faire et guident les entreprises vers les sources de technologie et de financement pour les projets de recherche, de mise au point et d'adaptation de la technologie.

Le **Réseau canadien de technologie (RCT)** permettra aux entreprises un accès rapide et facile à l'expertise, aux conseils et à l'information sur la technologie dont elles ont besoin pour accroître leur avantage concurrentiel et améliorer leurs perspectives de croissance et de création d'emplois. Le RCT est un réseau de personnes vouées à la mise au point de la technologie employée par l'entreprise.

À ces initiatives s'ajoute, entre autres, le **Programme des partenariats technologiques** du Conseil consultatif national des sciences et de la technologie, qui facilite le transfert de la technologie des universités au secteur privé. **Partenaires fédéraux du transfert de la technologie**, qui joue le même rôle en ce qui a trait aux laboratoires du gouvernement, est un autre exemple des initiatives qui ont un rôle important dans l'amélioration du système d'innovation canadien. En outre, puisque la plupart de la technologie canadienne provient de l'étranger, le gouvernement fédéral négocie l'accès aux technologies internationales dont les entreprises canadiennes ont besoin pour réussir sur les marchés mondiaux.

L'autoroute de l'information

L'autoroute de l'information du Canada sera une infrastructure d'information de qualité supérieure dont le coût sera abordable. Elle donnera accès aux Canadiens aux possibilités d'emploi et d'éducation de l'ère de l'information. D'ici la fin de 1997, le Canada disposera de l'un des régimes de politiques et de réglementation les plus avant-gardistes du monde. L'objectif du gouvernement est de promouvoir la concurrence dans tous les aspects de l'autoroute de l'information, ce qui résultera en un plus grand nombre d'emplois et en un choix élargi de produits et de services innovateurs qui profiteront aux Canadiens et à leurs entreprises.

Le gouvernement a rapidement apporté les changements nécessaires à l'octroi de licences à de nouvelles technologies de communications telles les Services de communications personnelles (SCP) et les Systèmes de télécommunications multipoints locaux (STML). Ces nouvelles technologies se présentent comme une alternative aux services de radiodiffusion et de télécommunication actuels. On s'attend à ce que les SCP créent 8 500 nouveaux emplois dans les premières cinq années suivant les licences. Les STML pourraient générer de 12 000 à 15 000 emplois dans les premiers dix ans.

D'ici 1998, par le biais du programme **Réseau scolaire**, toutes les 16 500 écoles et 3 400 bibliothèques publiques du pays seront reliées à l'autoroute de l'information et auront accès à la connaissance et aux compétences qui seront nécessaires au sein de l'économie de l'information. En date de mars 1996, les étudiants entraient en contact et utilisaient le Réseau scolaire environ un million de fois par mois.

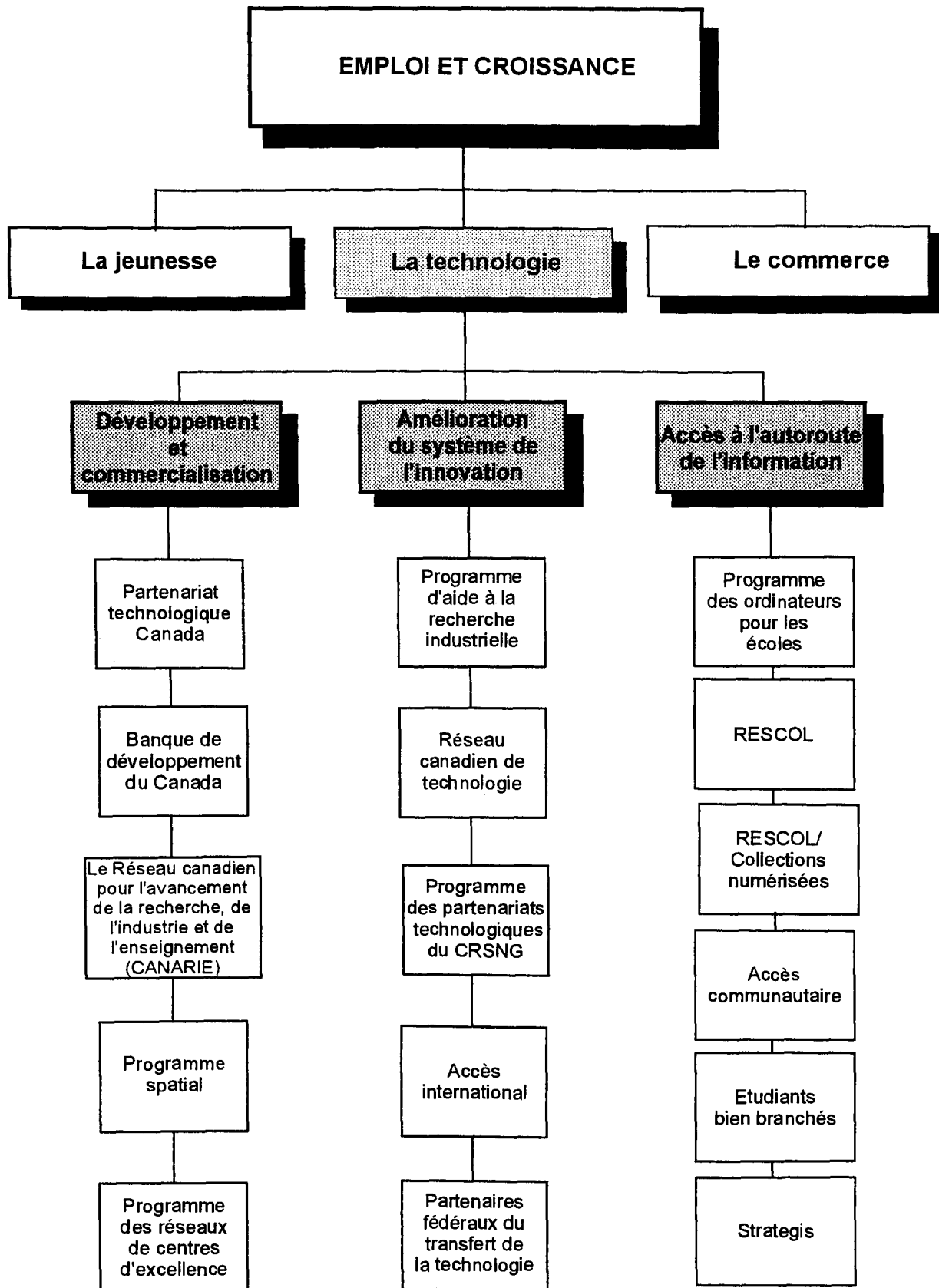
Grâce au **Projet de numérisation**, les étudiants et les jeunes gens au chômage vivant dans des zones rurales, éloignées et désavantagées auront la possibilité de numériser notre important patrimoine et d'autres collections et de les rendre accessibles sur l'autoroute de l'information, et ce, en partenariat avec le secteur privé, les institutions du monde de l'enseignement et les autres paliers de l'administration publique.

Au cours des trois prochaines années, le **Programme d'accès communautaire** permettra à quelque 1 500 collectivités rurales d'avoir accès à l'autoroute de l'information et à l'information sur la formation, les emplois, les occasions d'affaires et la prestation électronique des services publics. Au cours des prochains mois, le nombre des collectivités approuvées dans le cadre de ce projet deviendra environ 400.

Dans le cadre du programme **Étudiants bien branchés**, 2 000 étudiants seront embauchés pour montrer à 50 000 PME comment utiliser l'Internet. Tandis que ces jeunes montreront aux entreprises comment accéder à l'information stratégique dont elles ont besoin pour améliorer leurs perspectives de croissance et de création d'emplois, ils acquerront aussi une importante expérience du monde du travail.

Dans un proche avenir, Industrie Canada lancera **Strategis**, la source d'information commerciale en direct la plus importante du Canada. Mise au point en partenariat avec les entreprises canadiennes afin de répondre aux besoins des Canadiens, la base de données Strategis permettra un accès facile à une vaste gamme de sources d'information au sujet des marchés, des secteurs industriels, de la nouvelle technologie et des nouveaux produits et services disponibles qui peuvent aider les entreprises à devenir plus concurrentielles, innovatrices et productives.

Cette liste des initiatives du gouvernement en matière de sciences et de technologie n'est pas exhaustive. Elle se veut plutôt une vue d'ensemble des objectifs du gouvernement en ce qui a trait à la technologie, et montre comment la technologie contribue à la création d'emplois et à la croissance économique au Canada.



Exemples du portefeuille de l'Industrie

Déclaration

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

PRONONCÉE PAR

L'HONORABLE JOHN MANLEY

MINISTRE DE L'INDUSTRIE

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE LA TECHNOLOGIE

DE POINTE

OTTAWA

LE 11 MARS 1996

À vérifier au moment de l'allocution



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

Permettez-moi d'abord de remercier l'Association canadienne de la technologie de pointe de tenir ce petit déjeuner.

Nous avons été élus pour former ce gouvernement parce que nous avons promis de redonner espoir aux Canadiens. Depuis 1993, nous avons travaillé fort pour donner au pays les éléments nécessaires pour assurer une croissance économique durable et la création d'emplois.

Les indicateurs montrent que nos programmes ont été fructueux. Le mois dernier, l'économie canadienne s'est enrichie de 44 000 nouveaux emplois. Plus de 600 000 nouveaux emplois ont été créés depuis que notre gouvernement est entré en fonction.

Nous avons progressé sur plusieurs fronts. Nous nous sommes donné un ensemble cohérent de politiques et de programmes en vue d'instaurer un climat qui permette au secteur privé d'investir, de prendre de l'expansion et de créer des emplois pour les Canadiens.

Dans le Discours du Trône et dans le Budget, nous avons renouvelé notre engagement à l'égard de l'emploi et de la croissance économique. En fait, le Budget présenté la semaine dernière a souligné que notre priorité consistait à investir dans notre avenir par le biais de trois domaines stratégiques :

- **la création de meilleurs moyens de faire entrer les jeunes Canadiens sur le marché du travail;**
- **l'augmentation de nos efforts pour accroître notre commerce international;**
- **et l'accélération de la mise au point et de l'utilisation de la technologie.**

Ce matin, M. Gerrard et moi voulons vous parler plus particulièrement de la stratégie du gouvernement en matière de technologie et du fondement scientifique qui la sous-tend.

La technologie est une priorité parce qu'elle est essentielle à la croissance économique. Elle nous offre la seule possibilité de connaître une création durable d'emplois. Une meilleure productivité obtenue grâce à l'innovation technologique entraîne une amélioration de la compétitivité de nos entreprises et une meilleure

qualité de vie pour nos travailleurs. Ces résultats, à leur tour, produisent une croissance économique par le biais de l'augmentation des exportations, de l'investissement et de la demande intérieure. En définitive, cela se traduit par une création durable d'emplois.

La technologie dans laquelle les Canadiens excellent crée déjà de tout nouveaux secteurs industriels. Des types d'emplois auxquels nous n'avions jamais pensé dans le passé sont maintenant monnaie courante.

La création d'emplois dans les secteurs industriels fondés sur le savoir a été deux fois plus importante que la moyenne nationale au cours de la dernière décennie.

Regardons seulement comment la nouvelle technologie a créé de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois ici même, à Ottawa. Pas plus tard que jeudi dernier, l'Ottawa Citizen a publié une liste de 145 entreprises qui ne constituaient qu'un échantillon représentatif des sociétés locales de haute technologie. À peine quelques-unes d'entre elles existaient il y a dix ans.

À long terme, les entreprises qui emploient la nouvelle technologie créeront des nouveaux emplois à un rythme plus rapide que celui où les anciens emplois disparaîtront. Et c'est pourquoi la technologie *doit* rester au coeur de la stratégie d'ensemble du Canada pour l'emploi et la croissance.

L'importance que le gouvernement accorde à la technologie n'est pas nouvelle. Elle est antérieure au Discours du Trône et au Budget. Depuis que nous sommes entrés en fonction, nous avons placé la technologie au centre de notre politique économique. Plusieurs ministères fédéraux offraient des programmes de technologie.

En réalité, le gouvernement fédéral investit directement 5,5 milliards de dollars par année dans les sciences et la technologie. Il le fait par le biais de ses ministères et organismes, que ce soit le Conseil national de recherches ou la Défense nationale, Pêches et Océans Canada ou Développement des ressources humaines Canada.

Dans le Budget de 1994, nous avons annoncé que nous allions procéder à un important examen de la façon dont nous dépensions cet argent. Ce matin, mon collègue, M. Gerrard, et moi sommes heureux d'annoncer la stratégie du gouvernement en sciences et en technologie qui découle de cet examen.

La stratégie démontre clairement comment le gouvernement remet de l'ordre dans ses affaires de façon à devenir un meilleur partenaire des autres intervenants du système d'innovation du Canada : les entreprises, les institutions universitaires et les autres gouvernements.

Ce matin, je voudrais me concentrer sur l'un des principaux objectifs de la stratégie : comment le gouvernement du Canada aidera à améliorer la capacité du secteur privé de mettre au point et de commercialiser la technologie.

Pourquoi est-ce si important ?

En premier lieu, parce que c'est l'application commerciale de la technologie qui suscite l'arrivée de produits nouveaux et améliorés. Ces produits peuvent être commercialisés au pays et à l'étranger. Ils sont donc la source d'investissements, d'emplois et de croissance pour les Canadiens.

Deuxièmement, parce que le Canada souffre de ce que l'OCDE appelle «le fossé de l'innovation» bien qu'il soit choyé du côté de l'excellence. Cette situation découle du piètre rendement général de notre secteur privé en matière de mise au point et de commercialisation de la technologie, comparativement aux autres pays du G7.

Notre plan consiste à travailler de concert avec le secteur privé pour l'aider à refermer cet écart. Tel que défini dans la stratégie en S-T, nous nous y emploierons de plusieurs façons. Nous nous engageons à faire passer la technologie qui se trouve dans les laboratoires fédéraux au secteur privé. Nous allons le faire de façon prévoyante et dynamique. Nous chercherons les moyens de mettre sur pied des consortiums spécialisés en recherche-développement avec les universités et le secteur privé. Nous allons faciliter l'accès du secteur privé aux installations fédérales.

Les dix plans d'action des ministères et organismes précisent comment nous y travaillons déjà. Ils indiquent aussi ce que nous avons planifié pour l'avenir.

Mais ces initiatives ne sont pas suffisantes. Tout comme il ne suffit pas d'avoir le meilleur crédit d'impôt au monde pour la recherche-développement pour combler ce fossé en matière d'innovation. Ou, encore, de disposer du système financier le plus moderne au monde.

Si le Canada veut résolument s'engager à combler le «fossé de l'innovation», il doit prévoir d'autres mesures.

Et cela m'amène à parler de la nouvelle initiative annoncée la semaine dernière dans le Budget : le programme *Partenariat technologique Canada*. Laissez-moi vous expliquer pourquoi un tel programme est nécessaire.

Les Canadiens sont des chefs de file dans plusieurs types de technologie de pointe. Lorsque nous sommes sur un pied d'égalité avec nos concurrents, nous sommes capables de les battre. Malheureusement, parfois, les dés sont pipés à notre désavantage.

Selon un rapport récent de Deloitte & Touche, le gouvernement fédéral des États-Unis, par exemple, investit plus de 71 milliards de dollars US dans le soutien à la R-D portant sur la technologie.

Les gouvernements britannique et japonais prévoient d'importants budgets pour subventionner les sciences et la technologie. La France accorde un soutien financier important à la R-D et à la technologie ainsi que du capital de risque à ses sociétés publiques.

L'investissement de notre gouvernement dans les sciences et la technologie peut paraître petit en comparaison. C'est justement la raison pour laquelle il est vital que nous ciblions nos investissements dans les domaines où le Canada peut se mesurer aux meilleurs du monde. Et c'est pourquoi il est tout aussi vital que nous le fassions en partenariat avec le secteur privé.

Cela est vrai pour les secteurs de l'aérospatiale et de la défense qui procurent plus de 50 000 emplois très rémunérateurs et fortement fondés sur le savoir au Canada. Notre pays s'est donné le sixième secteur de l'aérospatiale le plus important au monde. Nous y sommes parvenus en mettant l'accent sur la qualité dans des créneaux précis. En commerçant avec le monde entier. Et grâce au partenariat établi entre le secteur privé et le gouvernement.

Le partenariat est la clé du succès pour notre secteur de la technologie environnementale. Le monde entier cherche de nouveaux moyens de construire des économies qui auront des incidences moins importantes sur l'environnement. Les Canadiens ont été à l'avant-garde dans presque tous les champs, qu'il s'agisse de la prévention et du nettoyage ou du recyclage et de l'épuration des eaux.

Il est essentiel aussi de compter sur le partenariat dans le secteur de ce que nous appelons la « technologie dynamisante » : la fabrication de pointe, les matériaux de pointe, l'information, la biotechnologie. Ce type de technologie permet au secteur privé canadien d'introduire des produits et des procédés nouveaux plus rapidement et à meilleur prix.

Le programme *Partenariat technologique Canada* établit un partenariat avec le secteur privé afin de promouvoir la mise au point d'une technologie supérieure sur la scène mondiale, et ce, dans chacun de ces secteurs.

Lorsqu'il aura atteint son point culminant, *Partenariat technologique Canada* sera financé à raison de 250 millions de dollars par année. Ce montant provient d'une nouvelle distribution des crédits budgétaires, notamment d'une enveloppe de 110 millions de dollars du budget d'Industrie Canada. Les remboursements, nous les injecterons de nouveau dans le fonds, ce qui incitera fortement les partenaires à viser le succès.

Le programme *Partenariat technologique Canada* est à la fois nouveau et différent. Il est différent du fait qu'il aborde la technologie du point de vue de l'investissement. Nos investissements sont entièrement remboursables. Ils ne sont pas des subventions. Le gouvernement partage avec le secteur privé non seulement les risques, mais aussi le produit de la rentabilité de son investissement.

Le programme est également différent du fait qu'il n'est pas destiné à un secteur industriel précis. Au début, pour nos investissements, nous recherchons des partenaires appropriés dans le large éventail des secteurs de la technologie dynamisante, de la technologie environnementale, de l'aérospatiale, de la défense et de la conversion de la défense.

La différence tient aussi à ce que nous imposerons une discipline rigoureuse dans les proportions du partage. Dans la plupart des cas, nous fournirons entre 25 et 30 p. 100 du financement du projet.

Le programme est différent, enfin, parce qu'un conseil consultatif composé de représentants du secteur privé, que je présiderai, évaluera les tendances du marché et comparera les entreprises canadiennes à leurs concurrentes étrangères lorsqu'il sera temps de choisir dans quelle technologie nous devons investir.

Ce nouveau programme est nettement un élément clé de notre stratégie en sciences et en technologie. Mais nous ne nous arrêtons pas là. Les projets couronnés de succès devront être financés. Ces projets devront pouvoir se traduire par d'importantes ventes sur les marchés d'exportation.

Dans son Budget, le gouvernement a annoncé une infusion de capital de l'ordre de 50 millions de dollars dans la Banque de développement du Canada. Cette infusion permettra à la Banque de hausser son portefeuille de prêts de 350 millions de dollars. Le Budget prévoit aussi une augmentation importante des fonds destinés à la Société pour l'expansion des exportations. En fait, nous couvrons tous les aspects importants sous-jacents à la création d'emplois et à la croissance économique.

Mais, encore une fois, nous ne nous arrêtons pas là. Au cours des prochaines semaines, nous annoncerons de nouvelles initiatives complémentaires à celles déjà mentionnées. Ces nouvelles initiatives feront encore plus pour améliorer la capacité des Canadiens de favoriser la croissance économique et de créer des emplois par le biais de la technologie.

Le Budget mentionne certaines de ces initiatives :

- l'expansion du *Réseau scolaire* et du *Programme d'accès communautaire*;
- la mise sur pied de l'initiative *Étudiants bien branchés* qui vise à aider les petites entreprises à se relier à l'Internet;
- un programme qui fera en sorte que les étudiants numériseront les collections du patrimoine;
- le lancement du *Réseau canadien de technologie*.

Et il y en aura d'autres. Très bientôt, par exemple, nous lancerons *Strategis*, le plus important site d'information sur les entreprises canadiennes sur le Réseau interplanétaire (World-Wide Web).

Quelle est la vision qui sous-tend toutes ces initiatives ? Les emplois et la croissance, bien sûr. Mais, plus encore : nous voulons construire un pays où nos *enfants* et nos *petits enfants* vivront dans de meilleures conditions que leurs parents et grands-parents. Nous parlons d'emplois et de croissance pour les *générations futures* en nous appuyant sur l'innovation technologique.

Nous voulons que le Canada soit un pays où nos enfants et nos petits enfants entreverront *leur avenir* avec un esprit d'entreprise et d'aventure. Un pays où on considérera la technologie comme une partie de la solution à la création d'emplois et à la croissance économique, non pas comme une partie du problème.

Après tout, le Canada est un pays qui a édifié une société tolérante et prospère en transformant les obstacles en réalisations.

Nous habitons un territoire souvent rude et menaçant. Nous sommes donc devenus des chefs de file mondiaux dans la mise au point de techniques d'exploitation qui permettent d'extraire et de transformer les ressources naturelles issues d'un environnement rigoureux.

Nous nous sommes dispersés sur ce très vaste territoire. Alors, nous sommes devenus les meilleurs au monde en ce qui touche la technologie innovatrice des communications.

Nous vivons parmi les écosystèmes et les panoramas les plus spectaculaires de la planète, et aussi les plus fragiles, nous en côtoyons d'autres. Aussi sommes-nous à l'avant-garde dans la mise au point de la technologie environnementale.

Nos marchés intérieurs ont toujours été relativement petits. De là notre propension à devenir des marchands qui parcourent le monde.

Voilà l'héritage qui nous a été légué. Nous avons su le faire fructifier. Ensemble, nous devons maintenant travailler pour laisser à nos enfants et petits enfants notre propre héritage tiré de l'exploitation des obstacles qui se dressent devant nous aujourd'hui. Nous devons travailler *ensemble* à transformer l'innovation technologique en emplois et en croissance pour l'avenir.

C'est cette perspective qui a inspiré la philosophie de notre gouvernement. Elle est un élément clé de notre programme d'emploi et de croissance. C'est le fondement sur lequel nous avons édifié notre stratégie fédérale en sciences et technologie.

J'anticipe avec plaisir de travailler de concert avec vous pour utiliser le pouvoir dynamisant de la technologie afin de créer des emplois et de stimuler la croissance dont les Canadiens et les Canadiennes profiteront.

Merci.



INDUSTRY CANADA / INDUSTRIE CANADA



228065



MAIL  **POSTE**

Canada Post Corporation
Société canadienne des postes

Postage paid Port payé
if mailed in Canada si posté au Canada
Business Reply Réponse d'affaires

0064450199 01



0064450199-K1A0H5-BR01

**INDUSTRIE CANADA
PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE CANADA
235 QUEEN ST
OTTAWA ON K1A 9Z9**

Veillez me faire parvenir plus de renseignements au sujet de
Partenariat technologique Canada
et de ses critères d'admissibilité.

Aidez-nous à évaluer si le programme s'adresse à vous.

Mon entreprise est active dans le secteur suivant :

environnement

technologie prometteuse

aérospatiale ou défense

Décrivez brièvement votre projet dont le résultat est prêt à être commercialisé :

Dans le cadre de ce projet, avez-vous établi un partenariat avec un autre organisme ? Oui non

Si oui, inscrivez le nom :

Au 31 décembre 1995, le chiffre d'affaires de mon entreprise était :

Le nombre total des employés de mon entreprise est de :

Nom de l'entreprise :

Personne ressource et titre :

Adresse :

Téléphone :

Télécopieur :

Courrier électronique :

Le numéro de télécopieur de **Partenariat technologique Canada** est le (613) 954-9117.



Industrie Canada

Industry Canada

Partenariat technologique Canada



Canada



Hautement prioritaires, la création d'emplois, le développement durable et la croissance économique au Canada sont tributaires de la réussite des entreprises canadiennes fondées sur le savoir.

Le gouvernement fédéral veut renforcer cette économie axée sur l'innovation. En matière de politique industrielle et scientifique, il continuera par conséquent à concentrer ses initiatives dans des domaines qui appuient l'utilisation innovatrice de la technologie pour obtenir des produits de valeur supérieure. De tels produits sont recherchés en cette époque où le marché mondial est très concurrentiel.

Partenariat technologique Canada a été conçu pour répondre à un besoin précis des entreprises déjà établies. Cette initiative veille à ce que les produits prêts à être commercialisés, particulièrement ceux qui offrent une grande possibilité de stimuler la croissance économique et la création d'emplois, puissent être introduits sur le marché.

Partenariat technologique Canada est un modèle en matière d'innovation et de collaboration avec le secteur privé. Cette initiative se veut une façon pratique et peu coûteuse de surmonter les obstacles qui entravent la mise au point de produits dans des secteurs ciblés.

Elle reflète le rôle à la fois nouveau et important du gouvernement dans les secteurs de pointe. Ce sont eux qui, en définitive, seront la source des emplois bien rémunérés qui seront offerts aux jeunes Canadiennes et Canadiens sur le point de se lancer sur le marché du travail.



Le ministre de l'Industrie,

A handwritten signature in black ink, which appears to read "John Manley". The signature is fluid and cursive, written in a professional style.

John Manley

« Le Canada est tourné vers l'avenir, un avenir où il y a à la fois emplois et croissance économique, meilleure qualité de vie et nouvelles connaissances. »



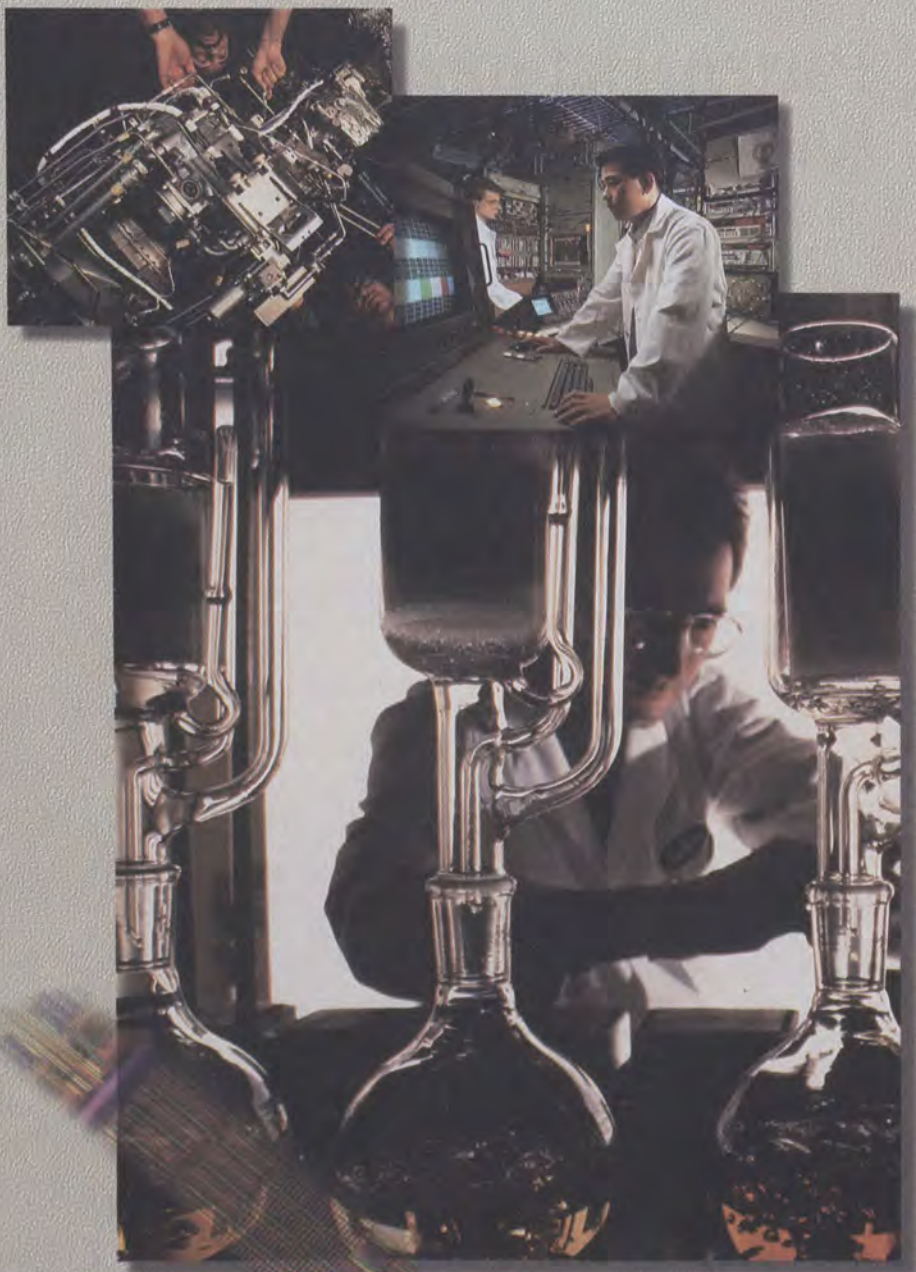
Partenariat innovateur tourné vers l'avenir

Partenariat technologique Canada aborde les activités de mise au point et de démonstration de la technologie à la façon d'Équipe Canada. Il s'agit d'un partenariat entre le secteur privé et le gouvernement fédéral qui favorise la croissance économique et la création d'emplois.

Partenariat technologique Canada est orienté vers le XXI^e siècle. Cette initiative permet de lever certains obstacles encombrants qui diminuent la capacité du pays de livrer concurrence sur la scène internationale. Le Canada ne parvient pas aussi facilement que d'autres pays à se servir des nouvelles techniques qui améliorent la production. Or, Partenariat technologique Canada a été conçu pour résoudre ce problème.

Sur le plan financier, cette initiative innove. Elle permet au gouvernement et au secteur privé de partager les risques et les retombées associés à l'investissement dans la technologie de pointe et de réinvestir les gains obtenus pour aider un plus grand nombre d'entreprises à accroître leur compétitivité à l'échelle internationale.

L'initiative met l'accent sur les techniques environnementales et les techniques prometteuses et stratégiques qui accroissent la rentabilité et la productivité de secteurs, comme la biotechnologie, la fabrication de pointe, les matériaux de pointe et la technologie de l'information. Elle s'adresse aussi aux secteurs de l'aérospatiale et de la défense ainsi qu'à la conversion de ce dernier.



Technologie innovatrice de l'avenir

Partenariat technologique Canada s'intéresse aux techniques environnementales de pointe qui réduisent les incidences néfastes de la pollution, améliorent les systèmes d'épuration de l'eau, rehaussent la qualité des sols ou traitent les eaux usées industrielles.

L'initiative vise la technologie prometteuse, donc les techniques qui transforment et améliorent les produits, les procédés et les façons de travailler. Elle cible les entreprises qui édifient la nouvelle économie du Canada. Celles-ci mettent au point et font la démonstration de la technologie de pointe destinée à des secteurs comme la fabrication et la transformation, les matériaux, les procédés et les applications de pointe, et les applications de la biotechnologie et de la technologie de l'information.

Partenariat technologique Canada aidera les secteurs de l'aérospatiale et de la défense à livrer concurrence sur un pied d'égalité avec leurs concurrents en se concentrant sur la mise au point de produits pour les marchés civils. Ces secteurs sont des chefs de file mondiaux dans des créneaux précis. Ils appliquent la technologie de pointe dans des domaines tels que le matériel de navigation électronique des aéroports, les communications spatiales et de la défense, les systèmes de contrôle de la circulation aérienne, les simulateurs et les composantes aérospatiales composites de pointe.



Partenariat + innovation = emplois + croissance

Orienté vers les résultats, innovateur et responsable du point de vue fiscal, Partenariat technologique Canada est un rapprochement innovateur avec le secteur privé.

- Les entreprises prospères et jouissant d'une situation financière saine, surtout parmi les PME, qui peuvent introduire des solutions techniques innovatrices sur le marché, sont invitées à participer, soit seules, soit dans le cadre d'un regroupement avec une entreprise de premier plan.
- Le programme vise les produits et les procédés prêts à être commercialisés et qui peuvent entraîner la création d'emplois intéressants et durables.
- Les projets admissibles présenteront une forte probabilité de réussite commerciale malgré les risques inhérents sur les plans financier et technologique.
- Les partenariats et les regroupements peuvent être admissibles si une entreprise de premier plan prend la direction du projet.
- Les entreprises canadiennes qui participent à des projets dans le cadre de programmes internationaux de R-D en collaboration peuvent aussi être admissibles.
- Partenariat technologique Canada s'adresse aux entreprises de toutes les régions du pays.



Fonctionnement

En tant que partenaire, le gouvernement fédéral partagera les coûts de l'investissement avec le secteur privé. L'objectif est d'en arriver à ce que ce dernier injecte les deux tiers de cet investissement.

Des critères rigoureux de remboursement s'appliquent. Dans le cas des projets qui connaîtront la réussite, l'investissement du gouvernement fédéral est entièrement remboursable, et celui-ci obtiendra sa part de la rentabilité de l'investissement. Les conditions de remboursement seront négociées pour chaque projet.

Le financement du programme se fera, autant que possible, avec le produit de l'investissement. Ainsi, il sera possible d'aider un nombre encore plus grand d'entreprises à mettre au point de la technologie. A longue échéance, Partenariat technologique Canada cherchera à atteindre l'autofinancement dans une proportion supérieure à 50 p. 100.

Un conseil consultatif sur la technologie, composé de spécialistes du secteur privé et de chefs de file de l'industrie et présidé par le ministre de l'Industrie, évaluera les tendances du marché. Il s'assurera que Partenariat technologique Canada repère les véritables occasions et produit des résultats en termes d'emplois et de croissance économique.



Quelques précisions ...

Partenariat technologique Canada s'adresse aux entreprises qui répondent à des critères précis. C'est un instrument qui sert à instaurer des partenariats et à encourager les investissements du secteur privé dans la mise au point de produits et de procédés de pointe prêts à être commercialisés. Les secteurs des techniques environnementales, de la technologie prometteuse, de la défense et de l'aérospatiale sont admissibles.

Partenariat technologique Canada s'intéresse :

- à la technologie liée à la fin du cycle de la R-D, soit à l'étape des démonstrations et des dernières mises au point;
- aux entreprises de qualité supérieure qui ont repéré leurs marchés et dont les projets comportent des risques élevés;
- aux entreprises qui peuvent créer des emplois intéressants et durables;
- aux PME prospères dont la situation financière est saine et qui ont un potentiel de croissance, quelle que soit la région où elles sont installées au Canada;
- aux innovations qui entraînent des avantages sur le plan de la productivité dans l'ensemble de l'économie;
- à la technologie qui ouvrira la voie à l'innovation et aux applications dans plus d'un secteur industriel;
- aux projets desquels découleront des produits et des procédés de pointe qui pourront être commercialisés sur les marchés intérieurs et internationaux.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de **Partenariat technologique Canada**, notamment sur les critères d'admissibilité, veuillez ...

TÉLÉPHONER : au bureau de **Partenariat technologique Canada**
en composant le (613) 954-0870 ou le
1-800-266-7531

TÉLÉCOPIER : le carton ci-joint dûment rempli
en composant le (613) 954-9117

POSTER : le carton ci-joint dûment rempli
à **Partenariat technologique Canada**
10^e étage
300, rue Slater
OTTAWA (Ontario)
K1A 0C8

NAVIGUER SUR INTERNET :
et visiter le site Web de **Partenariat technologique Canada** à
l'adresse suivante,
<http://info.ic.gc.ca/ic-data/industry/tpc/brochf.html>
ou à l'adresse de notre courrier électronique,
tpc@ic.gc.ca



Industry Canada

Industrie Canada

Technology Partnerships Canada



Canada



The national imperative for job creation, sustainable development and economic growth is clearly linked to the success of Canada's knowledge-based industries.

To strengthen this innovation economy, the federal government will continue to sharply focus industry and science policy initiatives on areas that underpin the innovative transformation of technology into high-value products, prized in today's competitive global marketplace.

Technology Partnerships Canada was created to address the need by established companies in specific industrial segments to ensure that near-market products — those with a high potential to stimulate economic growth and job creation — actually reach the marketplace.

Technology Partnerships Canada, a model of innovation and teamwork with the private sector, presents an affordable and workable solution to a significant challenge in the product development cycle of the targeted industries.

It signals a new and important role for government in stimulating the growth of technology-intensive industries that will ultimately be the source of high-value jobs for young Canadian women and men now completing their formal education.



A handwritten signature in black ink, which appears to read "John Manley". The signature is fluid and cursive, written in a dark ink on a light background.

John Manley
Minister of Industry

"Canada has a vision - a vision of jobs and growth, improved quality of life and the advancement of knowledge"



Innovative Partnerships for the Future

Technology Partnerships Canada ... a Team Canada approach to technology demonstration and development ... a partnership between business and the federal government to encourage economic growth and create jobs.

Technology Partnerships Canada is a made-for-the-21st-century solution to some pressing challenges standing in the way of our ability to be globally competitive. Canada is not keeping pace with other countries in using the new technologies that improve productivity. This gap must be closed, and Technology Partnerships Canada is poised to meet that challenge.

This financially innovative approach is designed to share the risks and rewards of high technology investment with the private sector and recycle the proceeds to help more companies grow into globally competitive industries.

The focus is on environmental technologies, on strategic enabling technologies that make industries more efficient and productive such as biotechnology, advanced manufacturing, advanced materials and selected information technologies, and on the aerospace and defence industries, including defence conversion.



Innovative Technologies for the Future

Technology Partnerships Canada focuses on cutting-edge environmental technologies that substantially reduce the harmful effects of pollution, improve water treatment systems, enhance soil quality or restore industrial wastewater.

It targets innovative enabling technologies — the technologies that profoundly change and improve products and processes and the way we work. These are the companies building Canada's new economy. They develop and demonstrate technologies in such areas as advanced manufacturing and processing; advanced materials, processes and applications; applications of biotechnology; and applications of advanced information technologies.

Technology Partnerships Canada will help level the playing field for the aerospace and defence industries, focusing on developing products for civilian markets. These industries are global leaders in niche markets, applying advanced technologies in such areas as electronic airport navigation equipment, space and defence communications, air traffic control systems, simulators and advanced composite aerospace components.



Partnerships + Innovation = Jobs + Growth

Results-oriented, fiscally responsible and innovative, Technology Partnerships Canada is an innovative partnership with the private sector.

- Successful and financially sound businesses, including small and medium-sized enterprises that can bring innovative technological solutions to the marketplace are encouraged to participate, either alone or in an alliance with a lead company.
- The focus is on near-market products and processes that will generate long-term, quality jobs.
- Eligible projects will have a high probability of commercial success, despite the inherent technological and financial risks.
- Partnerships and alliances may be eligible when there is a lead company to assume overall direction of the project.
- Canadian companies in projects under international collaborative R&D programs may also be eligible.
- Technology Partnerships Canada will reach out to firms from all regions of the country.



How It Works

The government will partner with the private sector through a cost-sharing investment approach. The goal is for the private sector to provide two thirds of the investment.

Stringent repayment criteria apply. On successful projects the federal government's investment is repayable, and moreover it will share in any upside returns. Repayment conditions will be negotiated on a project-by-project basis.

The program will be funded, as far as possible, through recycled proceeds to help even more companies develop technologies. In the long term, Technology Partnerships Canada's goal is to be more than 50% self-financing.

A Technology Advisory Board of private sector experts and industry leaders, chaired by the Minister of Industry, will assess trends in the marketplace and ensure that Technology Partnerships Canada targets opportunities and generates jobs and economic growth.



Some Specifics ...

Technology Partnerships Canada is highly focused on firms that meet specific criteria. It is a tool to create partnerships and leverage private sector spending on near-market development of products and processes. Eligible high technology sectors include environmental technologies, enabling technologies, and aerospace and defence industries.

Technology Partnerships Canada targets ...

- technologies at the near-market end of the research and development cycle, such as demonstrations and related developments.
- high-quality companies with high-risk projects and identified market opportunities.
- companies that can generate lasting, quality jobs.
- successful, financially sound small and medium-sized companies with opportunities for growth from all regions of the country.
- innovations that produce beneficial effects on productivity throughout the economy.
- technologies that will lead to greater innovation and spinoffs in more than one industrial sector.
- projects that result in a high technology product or process for sale in domestic and export markets.

To obtain more information about **Technology Partnerships Canada**, including details on eligibility criteria, please

CALL: **Technology Partnerships Canada Office**
 1-613-954-0870 or
 1-800-266-7531

FAX: Fill out the enclosed card, and fax it to us at:
 1-613-954-9117

MAIL: Fill out the enclosed card, and mail it to:
 Technology Partnerships Canada
 10th floor
 300 Slater Street
 OTTAWA, Ontario
 K1A 0C8

INTERNET:
 Visit the **Technology Partnerships Canada**
 Web site at
 <http://info.ic.gc.ca/ic-data/industry/tpc/broche.html>

 or e-mail us at
 tpc@ic.gc.ca



Renseignements

PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE CANADA

« L'esprit d'Équipe Canada pour stimuler le progrès technologique »

Quel but poursuit Partenariat technologique Canada (PTC) ?

PTC a été conçu pour stimuler la croissance économique en encourageant l'innovation au sein des entreprises canadiennes.

En quoi consiste PTC ?

En collaboration avec le secteur privé, PTC investit dans la recherche, le développement, la démonstration et le développement des marchés au profit des :

- techniques environnementales, y compris la lutte contre la pollution, la protection de l'environnement, le traitement des eaux, les techniques de recyclage et les techniques propres de construction automobile
- techniques prometteuses, comme les techniques de fabrication de pointe, les matériaux de pointe, la biotechnologie et certaines techniques de l'information
- industries du secteur de l'aérospatiale et de la défense, notamment dans les domaines de l'avionique, de la simulation de vol, des communications radioaériennes, de la télédétection et de la surveillance par satellite, des systèmes de sécurité et de la conversion des entreprises de l'industrie de la défense.



**Partenariat technologique
Canada**

10^e étage, 300, rue Slater
OTTAWA (Ontario) K1A 0C8

**Technology Partnerships
Canada**

10th floor, 300 Slater Street
OTTAWA, Ontario K1A 0C8

Canada

En 1994, le chiffre d'affaires des entreprises de ces secteurs de pointe, offrant de l'emploi à près de 300 000 Canadiens, s'élevait à quelque 47 milliards de dollars. Ces secteurs font partie de la nouvelle économie à l'origine de la création d'emplois et de la croissance économique dont le Canada a besoin.

En quoi PTC est-il différent ?

PTC est une nouvelle démarche axée sur l'*investissement* pour stimuler le développement technologique. Les sommes investies dans le cadre de ce programme ne représentent pas une subvention, mais sont au contraire pleinement remboursables. Le gouvernement partage avec le secteur privé tant les risques que les avantages de cet investissement, y compris une part des recettes.

Dans le cadre de PTC, les remboursements seront réinvestis dans le fonds en prévision d'investissements futurs, incitant ainsi tous les participants à viser la réussite.

Plutôt que de se concentrer sur un secteur industriel en particulier, PTC adopte une démarche multisectorielle à l'investissement dans la technologie. Les techniques environnementales, le secteur de l'aérospatiale et de la défense ainsi que les techniques prometteuses sont au nombre des domaines d'activité admissibles.

En quoi ce programme répond-il à un besoin réel ?

PTC représente une partie de la solution pour combler le « fossé de l'innovation » dont a fait état une étude de l'OCDE sur le Canada, et selon laquelle les stimulants fiscaux canadiens en matière de R-D jouent un grand rôle pour stimuler l'innovation au pays, mais ne sont pas suffisants.

PTC contribue également à uniformiser les règles du jeu pour les entreprises canadiennes qui doivent se mesurer aux compétiteurs étrangers qui bénéficient de l'appui des programmes technologiques du gouvernement de leur pays.

A combien s'élèvera ce fonds d'investissement ?

Lorsque PTC sera pleinement financé en 1998-1999, les fonds à investir s'élèveront à 250 millions de dollars annuellement.

PTC sera financé à même la réaffectation des fonds de programmes actuels (110 millions de dollars provenant d'Industrie Canada et 140 millions, d'autres organismes fédéraux). Le gouvernement donne ainsi suite à sa décision stratégique en vue de la réaffectation de fonds pour stimuler les sciences et la technologie.

Quelle sera l'importance du financement de PTC ?

PTC établira des critères précis sur le partage des coûts de financement des projets. De l'ordre de 25 à 30 p. 100 dans la plupart des cas, la part des contributions de PTC ne sera supérieure qu'en de rares occasions. Il s'agit d'un excellent coup d'envoi pour inciter les partenaires du gouvernement à investir dans un projet.



Renseignements

PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE CANADA

« L'esprit d'Équipe Canada pour stimuler le progrès technologique »

LE SECTEUR DE L'AÉROSPATIALE ET DE LA DÉFENSE

L'AÉROSPATIALE ET LA DÉFENSE ET L'INNOVATION

Dans la nouvelle économie du savoir, le secteur canadien de l'aérospatiale et de la défense est novateur, orienté sur l'exportation et fournit des emplois bien rémunérés et de qualité, tant dans les domaines du génie que de la production. Des relations étroites établies entre les milieux industriels et publics après la Seconde Guerre mondiale ont mené à la création d'une industrie aérospatiale de renom, la sixième en importance au monde.

Les entreprises canadiennes de ce secteur ont su trouver des créneaux sur le marché et, avec l'aide gouvernementale ciblée, ont pu mettre au point des produits et des techniques reconnus dans le monde entier. L'aérospatiale et la défense sont au nombre des quelques secteurs de pointe où le Canada connaît un bilan positif en matière de commerce international, ce qui illustre bien la compétitivité du pays dans ce domaine.

Le Canada est un chef de file mondial dans le secteur de l'aérospatiale et de la défense, notamment dans les domaines de l'avionique, de la simulation de vol, des communications radioaériennes, de la télédétection et de la surveillance par satellite, des systèmes de sécurité et de la conversion des entreprises de l'industrie de la défense. Spécialisé dans la fabrication d'aéronefs-navettes, d'avions d'affaires à réaction, d'hélicoptères civils, de matériel de radiocommunications spatiales, de petits moteurs à turbine, d'aérostructures et de trains d'atterrissage, le Canada est au premier plan de la construction d'aéronefs commerciaux et de pièces. Les entreprises aérospatiales canadiennes dominent le marché mondial pour bon nombre de produits de pointe à valeur ajoutée.



**Partenariat technologique
Canada**

10^e étage, 300, rue Slater
OTTAWA (Ontario) K1A 0C8

**Technology Partnerships
Canada**

10th floor, 300 Slater Street
OTTAWA, Ontario K1A 0C8

Canada

Qui veillera à la gestion de PTC ?

Un nouveau mécanisme d'exécution est prévu par le biais d'un organisme de service spécial. Un comité interministériel assurera une coordination efficace avec d'autres programmes, entre autres avec le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI), les organismes régionaux et la Banque de développement du Canada.

Un conseil consultatif ou siégeront des représentants du secteur privé est au nombre des nouvelles caractéristiques du programme. Conseillant le ministre sur les tendances dans le domaine de la technologie et des marchés, il évaluera par ailleurs les performances des entreprises canadiennes par rapport à celles de leurs concurrents étrangers.

En quoi consiste la démarche « multisectorielle » ?

PTC contribuera au développement des techniques environnementales, des techniques prometteuses et du secteur de l'aérospatiale et de la défense (y compris la conversion des entreprises de l'industrie de la défense). Une telle démarche évite d'exclure les nouvelles techniques et veille à ce que l'aide soit consentie aux meilleurs projets.

PTC sera à la recherche de projets susceptibles de :

- créer des emplois et de stimuler les exportations
- transformer et de consolider la compétitivité de secteurs entiers
- créer d'autres industries.

L'accent portera sur les techniques environnementales, encourageant ainsi un engagement plus soutenu en faveur du développement durable, de même que sur les techniques prometteuses, ouvrant ainsi la voie à des projets dans les domaines de la biotechnologie (notamment en aquaculture), des matériaux de pointe (céramiques, matériaux composites), des procédés de fabrication de pointe (robotique) et de certaines techniques de l'information (télémédecine).

Puisque le marché intérieur de l'aérospatiale et de la défense est limité, les entreprises canadiennes se sont tournées du côté des marchés étrangers et ont su devancer la concurrence en appliquant leurs techniques à des fins civiles. En 1995, le secteur a enregistré des ventes de l'ordre de 10 milliards de dollars, dont 70 p. 100 provenant des marchés d'exportation et des marchés commerciaux. Il fournit plus de 50 000 emplois spécialisés, bien rémunérés, et emploie plus de travailleurs dans le domaine des sciences et du génie que ne le font le secteur de la fabrication et l'économie canadienne dans l'ensemble. Dans le secteur de l'aérospatiale et de la défense, 60 p. 100 des employés possèdent un diplôme d'étude postsecondaire, comparativement à 45 p. 100 pour l'ensemble du pays.

De toutes les industries de pointe, le secteur canadien de l'aérospatiale et de la défense compte parmi celles qui contribuent le plus à l'augmentation du produit intérieur brut et fournissent le plus de revenus d'emploi. La contribution de cette industrie à l'économie canadienne est très importante, comme le démontrent les chiffres relatifs à l'économie dans le secteur de la fabrication pour les provinces de l'Ontario, du Québec, du Manitoba et de la Nouvelle-Écosse, sans oublier les composantes clés dans d'autres provinces. Ce secteur investit plus de un milliard de dollars annuellement dans la R-D de nouveaux produits, ce qui en fait un des secteurs les plus prometteurs de l'industrie de la fabrication au Canada.

LE DÉFI

Toutefois, le succès du Canada dans ce secteur est précaire. La plupart des pays investissent dans leurs propres industries de l'aérospatiale et de la défense par l'entremise de programmes subventionnés, de contrats de défense ou d'organismes publics. Contrairement à ses compétiteurs, l'industrie canadienne ne peut compter sur d'importants contrats de défense ou budgets de R-D au pays et les entreprises canadiennes n'ont pas l'envergure des entreprises américaines ou européennes de ce secteur d'activité. Le Canada se doit d'uniformiser les règles du jeu.

En outre, les projets de R-D dans le domaine de l'aérospatiale requièrent souvent un financement initial en capital patient. Les entreprises de l'aérospatiale font face à un risque élevé sur le marché. Parfois, les projets s'échelonnent sur plusieurs années et les périodes de récupération sont incertaines. Dans le cas des systèmes électroniques, le cycle de vie du produit est très court, de sorte que l'entreprise doit investir continuellement en R-D pour demeurer compétitive. Certaines entreprises doivent abandonner des marchés de défense à la baisse ou se retirer de marchés devenus incertains en raison de politiques de contrôle des exportations dans le secteur de la défense. Or, ces changements ne pourront s'opérer que si on y consent d'importants investissements.

LA SOLUTION

Partenariat technologique Canada (PTC) est un programme visant à stimuler la croissance économique en aidant les entreprises canadiennes à être plus novatrices. Il s'agit d'une nouvelle démarche axée sur l'investissement et prévoyant un partage véritable des risques et des avantages entre les secteurs public et privé pour favoriser le progrès technologique. PTC est un projet de collaboration avec des entreprises établies dans certains secteurs de l'économie pour mener à bien les projets qui en sont presque rendus à l'étape de la commercialisation et mettre au point des produits qui seront effectivement offerts sur le marché.

L'ABC DE PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE CANADA

La valeur de cette initiative s'élèvera à 250 millions de dollars annuellement, cette somme provenant tant de contributions fédérales que des remboursements d'entreprises qui ont enregistré des réussites dans le cadre de PTC. Le financement original provient de la réaffectation de fonds publics actuels et ne nécessite aucune nouvelle mise de fonds.

Un grand principe anime ce nouveau partenariat d'investissement, soit que les fonds investis dans les projets réussis contribueront à financer d'autres investissements dans le cadre du programme, lequel prévoit des investissements encore plus importants des partenaires privés. Dans la plupart des cas, les investissements de PTC seront de l'ordre de 25 à 30 p. 100 des coûts du projet; dans des circonstances exceptionnelles, PTC contribuera davantage. Les autres partenaires fourniront le reste.

Le gouvernement partagera les gains tirés des sommes investies dans des projets couronnés de succès par le biais de redevances. PTC versera toute redevance dans le fonds en vue d'investissements futurs. Tous les participants seront ainsi incités à réussir.

Comme il s'agit d'un projet d'investissement, PTC accordera la plus grande importance aux éventuels bénéfiques. Le programme sera ainsi axé sur les résultats, concentrant sur les produits parvenus aux dernières étapes de la R-D et prêts à être commercialisés de même que sur des entreprises de qualité, veillant à la bonne marche de projets fort risqués sur des marchés ciblés. Le programme visera à stimuler l'investissement dans la technologie de pointe en partageant les risques avec le secteur privé.

Regroupant des spécialistes du secteur privé et des chefs de file de l'industrie de partout au pays et présidé par le ministre de l'Industrie, un conseil consultatif sur la technologie évaluera les tendances du marché. Il veillera par ailleurs à ce que PTC saisisse les occasions qui se présentent et stimule la création d'emplois et la croissance économique dans toutes les régions.

Outre le secteur de l'aérospatiale et de la défense et celui des techniques environnementales, Partenariat technologique Canada concentre ses efforts sur les techniques prometteuses comme principaux domaines d'investissements.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

En règle générale, les éventuels partenaires de Partenariat technologique Canada seront des entreprises financièrement solides, constituées en société, caractérisées par une saine gestion et capables de démontrer qu'elles peuvent mener à bien leur projet. Des alliances ou des regroupements de partenaires admissibles peuvent recevoir un financement dans le cadre de ce programme, de même que les associations ou les consortiums qui assument la responsabilité de la gestion de groupes de projets. Les partenaires de PTC proviendront de toutes les régions du Canada.



Renseignements

PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE CANADA

« L'esprit d'Équipe Canada pour stimuler le progrès technologique »

TECHNIQUES PROMETTEUSES

LES TECHNIQUES PROMETTEUSES ET L'INNOVATION

Les techniques de fabrication de pointe, les matériaux de pointe, la technologie de l'information et la biotechnologie sont au nombre des techniques prometteuses. Ces secteurs d'activité en plein essor sont en outre susceptibles de se traduire par d'importantes retombées à tous les niveaux de l'économie au pays. Ils contribuent à la transformation de produits et de procédés, tant au sein des industries de pointe, comme l'aérospatiale, que dans les secteurs de la fabrication, des ressources et des services, industries sur lesquelles le Canada a compté par le passé pour assurer la création d'emplois et la croissance économique. La compétitivité de ces industries repose en grande partie sur la capacité du pays à trouver des applications aux techniques prometteuses permettant d'accroître la productivité. Au Canada, il y a donc un vaste marché pour ce genre de techniques. Les entreprises canadiennes qui mettent au point des techniques prometteuses offrent aux industries du pays un accès en temps opportun aux techniques les plus avancées, pour les aider à être sur un pied d'égalité avec leurs concurrents, voire les devancer.



**Partenariat technologique
Canada**

10^e étage, 300, rue Slater
OTTAWA (Ontario) K1A 0C8

**Technology Partnerships
Canada**

10th floor, 300 Slater Street
OTTAWA, Ontario K1A 0C8

Canada

Au nombre des activités admissibles, citons :

- toutes les activités associées au développement et à la démonstration de produits, de procédés et de techniques, y compris les travaux connexes de R-D
- les activités préalables à la production, y compris le développement de la capacité de production nécessaire pouvant déterminer où une industrie s'établit
- les études portant sur un éventuel projet qui pourrait bénéficier d'une aide puisqu'il correspondrait à une des autres activités admissibles.

L'évaluation des éventuels partenaires de Partenariat technologique Canada portera sur les mérites propres à chaque projet. Les autres critères d'évaluation seront fondés sur les grands objectifs du programme et veilleront éventuellement à préciser dans quelle mesure :

- a) le projet est susceptible de représenter de nets avantages économiques pour le Canada
- b) le bénéficiaire a démontré qu'il possède les compétences techniques et administratives requises pour mener à bien le projet
- c) le bénéficiaire a établi que la contribution de PTC est essentielle à la réalisation du projet en temps opportun, selon l'envergure prévue et à l'endroit souhaité ou encore pour lui permettre d'être concurrentiel sur le marché mondial
- d) le bénéficiaire s'est montré apte à assumer sa part du coût du projet et de l'exploitation commerciale des résultats obtenus
- e) les buts du projet sont liés aux stratégies organisationnelles et techniques du bénéficiaire
- f) le bénéficiaire a démontré sa capacité de rembourser la contribution et de verser tout paiement supplémentaire en vertu du principe du partage des risques et des avantages.

CRÉATION D'EMPLOIS ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Partenariat technologique Canada est au premier plan du programme du gouvernement en vue de stimuler la création d'emplois et la croissance économique. Bref, l'innovation technologique contribuera à accroître la productivité et, par le fait même, la compétitivité des entreprises canadiennes. Voilà la clé de la croissance économique et de la création d'emplois pour les Canadiens.

Les techniques canadiennes de fabrication de pointe doivent se mesurer à la concurrence mondiale. Ces techniques permettent aux fabricants de lancer de nouveaux produits et procédés plus rapidement et à moindre coût. Les constructeurs d'automobiles peuvent produire des pièces faites de matériaux légers et recyclables, améliorant par le fait même l'efficacité d'ensemble d'une automobile, un attribut important pour la prochaine génération de véhicules. Les fabricants de biens d'équipement peuvent obtenir un rendement semblable à celui des entreprises de fabrication de masse. Les fabricants peuvent mettre au point un prototype dans quelques jours plutôt que dans quelques mois, accélérant ainsi l'introduction de nouveaux produits sur le marché et, grâce aux percées technologiques, à des produits qu'il n'était pas possible de produire auparavant.

Les techniques prometteuses ont la capacité de transformer et de consolider l'assise concurrentielle de secteurs complets. Citons, à titre d'exemples, les matériaux de pointe et les biomatériaux, qui ont eu des retentissements profonds sur l'industrie des soins de santé au pays. En effet, les Canadiens ont réalisé d'importantes percées en trouvant des applications aux matériaux de pointe dans le domaine de la technologie des implants, notamment pour la chirurgie cardiovasculaire, dentaire et orthopédique. Les appareils faits de matériaux améliorés permettent de réduire le coût des soins de santé en écourtant le séjour en milieu hospitalier et en atténuant les traumatismes pour le patient.

La technologie de l'information offre de nombreux exemples de techniques prometteuses susceptibles de toucher presque tous les aspects de notre existence. Pour les petites et moyennes entreprises, les techniques avancées en matière de logiciel sont synonymes de processus administratifs rationalisés, de coûts réduits et de services améliorés à la clientèle. L'apprentissage au moyen de didacticiels multimédias se traduit par une réduction des coûts et un gain de productivité en milieu de travail, et ce, pour nombre de secteurs de l'économie.

Soulignons également d'autres grands avantages de la technologie de l'information dans le secteur de la santé. Le Canada jouit d'une excellente réputation dans nombre de domaines : imagerie diagnostique et télémédecine (y compris pour les applications d'accès à distance), éducation sanitaire à distance, simulation ainsi que formation multimédia en matière de santé. Fortes de cette réputation, les entreprises canadiennes peuvent former des regroupements internationaux qui leur permettront d'accroître leur compétitivité et de trouver de nouveaux débouchés à l'étranger.

Depuis qu'elles sont disponibles sur le marché, les applications de la biotechnologie ont permis d'accroître de 40 p. 100 dans certains cas le rendement des agriculteurs. Tous les aspects de la culture agricole et de l'élevage des animaux en ont profité, ce qui a contribué à une hausse des exportations. Un rendement accru, la résistance aux maladies et aux animaux nuisibles aux cultures, une meilleure acclimatation des cultures à diverses conditions et de nouveaux produits sont au nombre des résultats de la biotechnologie.

La biotechnologie a par ailleurs révolutionné l'industrie de l'aquaculture, augmentant ainsi la part du Canada sur le marché mondial du poisson d'élevage. Elle a également permis de diminuer les pertes attribuables à la maladie qui, selon des chiffres prudents avancés par l'industrie, s'élèveraient à plus de 30 millions de dollars annuellement.

LE DÉFI

Pour que le Canada maintienne son avantage concurrentiel au chapitre des techniques prometteuses, il lui faudra continuer d'innover de manière soutenue et veiller à l'établissement de liens plus étroits entre les entreprises qui conçoivent et créent ces techniques prometteuses et celles qui les utiliseront. Les industries doivent mener d'importants travaux de R-D et risquer souvent de compromettre leur rentabilité en investissant massivement dans de nouveaux projets. Pour nombre de ces techniques, le cycle de vie du produit est très court, de sorte que les fournisseurs et les utilisateurs doivent être à l'affût des plus récents développements. Les projets doivent parcourir rapidement les étapes du cycle d'innovation, depuis les activités de R-D jusqu'aux initiatives de démonstration et de développement des marchés. Les entreprises dynamiques dans le domaine des techniques prometteuses ont besoin du gouvernement comme partenaire, non seulement pour partager les risques du progrès technologique, mais aussi pour contribuer à la formation de regroupements et de partenariats.

LA SOLUTION

Partenariat technologique Canada (PTC) est un programme visant à stimuler la croissance économique en aidant les entreprises canadiennes à être plus novatrices. Il s'agit d'une nouvelle démarche axée sur l'investissement et prévoyant un partage véritable des risques et des avantages entre les secteurs public et privé pour favoriser le progrès technologique. PTC est un projet de collaboration avec des entreprises établies dans certains secteurs de l'économie pour mener à bien les projets qui en sont presque rendus à l'étape de la commercialisation et mettre au point des produits qui seront effectivement offerts sur le marché.

L'ABC DE PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE CANADA

La valeur de cette initiative s'élèvera à 250 millions de dollars annuellement, cette somme provenant tant de contributions fédérales que des remboursements d'entreprises qui ont enregistré des réussites dans le cadre de PTC. Le financement original provient de la réaffectation de fonds publics actuels et ne nécessite aucune nouvelle mise de fonds.

Un grand principe anime ce nouveau partenariat d'investissement, soit que les fonds investis dans les projets réussis contribueront à financer d'autres investissements dans le cadre du programme, lequel prévoit des investissements encore plus importants des partenaires privés. Dans la plupart des cas, les investissements de PTC seront de l'ordre de 25 à 30 p. 100 des coûts du projet; dans des circonstances exceptionnelles, PTC contribuera davantage. Les autres partenaires fourniront le reste.

Le gouvernement partagera les gains tirés des sommes investies dans des projets couronnés de succès par le biais de redevances. PTC versera toute redevance dans le fonds en vue d'investissements futurs. Tous les participants seront ainsi incités à réussir.

Comme il s'agit d'un projet d'investissement, PTC accordera la plus grande importance aux éventuels bénéfices. Le programme sera ainsi axé sur les résultats, concentrant sur les produits parvenus aux dernières étapes de la R-D et prêts à être commercialisés de même que sur des

entreprises de qualité, veillant à la bonne marche de projets fort risqués sur des marchés ciblés. Le programme visera à stimuler l'investissement dans la technologie de pointe en partageant les risques avec le secteur privé.

Regroupant des spécialistes du secteur privé et des chefs de file de l'industrie de partout au pays et présidé par le ministre de l'Industrie, un conseil consultatif sur la technologie évaluera les tendances du marché. Il veillera par ailleurs à ce que PTC saisisse les occasions qui se présentent et stimule la création d'emplois et la croissance économique dans toutes les régions.

Outre le secteur de l'aérospatiale et de la défense et celui des techniques environnementales, Partenariat technologique Canada concentre ses efforts sur les techniques prometteuses comme principaux domaines d'investissements.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

En règle générale, les éventuels partenaires de Partenariat technologique Canada seront des entreprises financièrement solides, constituées en société, caractérisées par une saine gestion et capables de démontrer qu'elles peuvent mener à bien leur projet. Des alliances ou des regroupements de partenaires admissibles peuvent recevoir un financement dans le cadre de ce programme, de même que les associations ou les consortiums qui assument la responsabilité de la gestion de groupes de projets. Les partenaires de PTC proviendront de toutes les régions du Canada.

Au nombre des activités admissibles, citons :

- toutes les activités associées au développement et à la démonstration de produits, de procédés et de techniques, y compris les travaux connexes de R-D portant sur les techniques prometteuses ciblées
- les activités préalables à la production, y compris le développement de la capacité de production nécessaire
- les études portant sur un éventuel projet qui pourrait bénéficier d'une aide puisqu'il correspondrait à une des autres activités admissibles.

L'évaluation des éventuels partenaires de Partenariat technologique Canada portera sur les mérites propres à chaque projet. Les autres critères d'évaluation seront fondés sur les grands objectifs du programme et veilleront éventuellement à préciser dans quelle mesure :

- a) le projet est susceptible de représenter de nets avantages économiques pour le Canada
- b) le bénéficiaire a démontré qu'il possède les compétences techniques et administratives requises pour mener à bien le projet
- c) le bénéficiaire a établi que la contribution de PTC est essentielle à la réalisation du projet en temps opportun, selon l'envergure prévue et à l'endroit souhaité ou encore pour lui permettre d'être concurrentiel sur le marché mondial
- d) le bénéficiaire s'est montré apte à assumer sa part du coût du projet et de l'exploitation commerciale des résultats obtenus
- e) les buts du projet sont liés aux stratégies organisationnelles et techniques du bénéficiaire

- f) le bénéficiaire a démontré sa capacité de rembourser la contribution et de verser tout paiement supplémentaire en vertu du principe du partage des risques et des avantages.

CRÉATION D'EMPLOIS ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Partenariat technologique Canada est au premier plan du programme du gouvernement en vue de stimuler la création d'emplois et la croissance économique. Bref, l'innovation technologique contribuera à accroître la productivité et, par le fait même, la compétitivité des entreprises canadiennes. Voilà la clé de la croissance économique et de la création d'emplois pour les Canadiens.



Renseignements

PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE CANADA

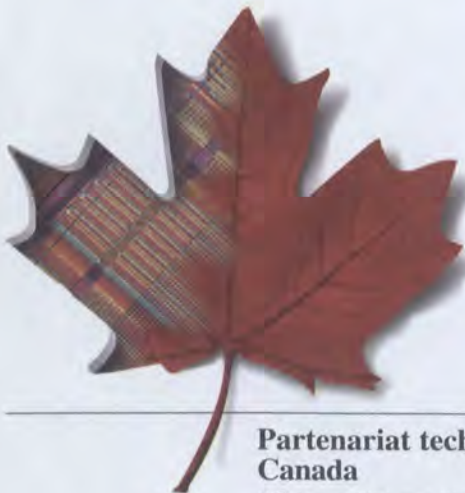
« L'esprit d'Équipe Canada pour stimuler le progrès technologique »

TECHNIQUES ENVIRONNEMENTALES

LES TECHNIQUES ENVIRONNEMENTALES ET L'INNOVATION

Aux quatre coins du globe, on accorde de plus en plus d'importance au développement durable et à la protection de l'environnement, ce qui aura d'importantes répercussions pour l'industrie environnementale dans le monde entier. Les décisions économiques se prendront en regard de cette nouvelle réalité, créant ainsi des occasions nouvelles d'investissements dans des produits, des techniques et des procédés propres. Les entreprises canadiennes du secteur de l'environnement auront l'occasion de jouer un rôle de premier plan pour relever le défi du développement économique durable et de la protection de l'environnement, tant au Canada qu'à l'étranger.

Les entreprises canadiennes qui travailleront en étroite collaboration avec leurs fournisseurs pour trouver et mettre en application des solutions aux défis environnementaux profiteront d'avantages concurrentiels stratégiques sur le marché mondial, avantages qui leur permettront de réduire le coût des facteurs de production, notamment en matière d'énergie et de ressources. Pour la mise en marché, ces entreprises pourront profiter de l'avantage dont jouissent les produits écologiques et prendre les devants en mettant au point des techniques des plus avancées qui, à l'avenir, pourraient s'avérer essentielles, comme les techniques propres en matière de construction automobile pour les véhicules de demain.



**Partenariat technologique
Canada**

10^e étage, 300, rue Slater
OTTAWA (Ontario) K1A 0C8

**Technology Partnerships
Canada**

10th floor, 300 Slater Street
OTTAWA, Ontario K1A 0C8

Canada

Les activités visant à promouvoir les techniques environnementales conçues au Canada et utilisées par des producteurs canadiens pour se donner un avantage concurrentiel sur le marché permettront au pays de devenir un chef de file mondial dans une industrie du savoir en plein essor qui créera des emplois spécialisés et stimulera la croissance économique au cours des prochaines décennies.

Au Canada, l'industrie environnementale est bien établie et dynamique et pourrait avoir des répercussions importantes sur l'emploi et l'économie régionale. Regroupant plus de 600 entreprises exportatrices et 1 200 qui sont prêtes à exporter, ses recettes s'élevaient à 11 milliards de dollars en 1994.

Le taux de croissance annuel de l'industrie environnementale sur le marché mondial est de 11 p. 100. On prévoit que, d'ici l'an 2000, ce marché atteindra les 600 milliards de dollars US. Les exportations canadiennes sont susceptibles d'augmenter de 15 p. 100 par année. Outre les avantages d'un environnement plus sain en raison de la réduction des déchets, cette industrie est à l'origine d'économies réelles et d'une efficacité énergétique accrue.

La dépollution est un autre champ d'activité en pleine croissance et les entreprises canadiennes ont mis au point des techniques novatrices d'assainissement des sols contaminés. Ce sous-secteur pourrait connaître une croissance rapide sur les marchés mondiaux, en particulier pour ce qui est des efforts de réduction de la pollution causée par les anciennes industries gazières et de cokéfaction, et par les nouvelles installations de production pétrolière et pétrochimique.

Les techniques de traitement des eaux constituent un marché mondial presque illimité en raison de l'intérêt manifeste dans tous les pays pour des procédés plus sains d'épuration de l'eau. Les entreprises canadiennes sont à l'avant-garde dans le domaine des techniques propres et économiques de traitement de l'eau, offrant en outre la possibilité de recycler les eaux usées des usines en vue de les réutiliser.

Les techniques de recyclage offrent d'autres perspectives de croissance à l'échelle mondiale. Le coût des fibres recyclées étant plus bas que celui des matériaux neufs, cela ajoute à l'intérêt de ce secteur en plein essor. Par exemple, les producteurs de contreplaqué du monde entier sont aux prises avec l'épuisement des ressources forestières, une augmentation des coûts et les restrictions environnementales imposées aux procédés actuels de fabrication. Les consommateurs canadiens, par ailleurs, exigent des produits d'ameublement et des immeubles sécuritaires, exempts de danger. Or, la technologie canadienne propose une solution novatrice, soit la réutilisation des résidus de bois dans la fabrication de matériaux de contreplaqué recyclé écologique, et ce, à un coût de production moindre que celui des procédés actuels de fabrication.

LE DÉFI

Pour trouver des solutions en matière de protection de l'environnement, il faut poursuivre les travaux de R-D, la démonstration de produits et de techniques et trouver de nouveaux débouchés. Les entreprises les plus novatrices dans le secteur de l'environnement sont pour la plupart des petites et moyennes entreprises qui, sans aide, ne pourraient pas trouver les ressources financières que nécessitent de tels investissements.

LA SOLUTION

Partenariat technologique Canada (PTC) est un programme visant à stimuler la croissance économique en aidant les entreprises canadiennes à être plus novatrices. Il s'agit d'une nouvelle démarche axée sur l'investissement et prévoyant un partage véritable des risques et des avantages entre les secteurs public et privé pour favoriser le progrès technologique. PTC est un projet de collaboration avec des entreprises établies dans certains secteurs de l'économie pour mener à bien les projets qui en sont presque rendus à l'étape de la commercialisation et mettre au point des produits qui seront effectivement offerts sur le marché.

L'ABC DE PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE CANADA

La valeur de cette initiative s'élèvera à 250 millions de dollars annuellement, cette somme provenant tant de contributions fédérales que des remboursements d'entreprises qui ont enregistré des réussites dans le cadre de PTC. Le financement original provient de la réaffectation de fonds publics actuels et ne nécessite aucune nouvelle mise de fonds.

Un grand principe anime ce nouveau partenariat d'investissement, soit que les fonds investis dans les projets réussis contribueront à financer d'autres investissements dans le cadre du programme, lequel prévoit des investissements encore plus importants des partenaires privés. Dans la plupart des cas, les investissements de PTC seront de l'ordre de 25 à 30 p. 100 des coûts du projet; dans des circonstances exceptionnelles, PTC contribuera davantage. Les autres partenaires fourniront le reste.

Le gouvernement partagera les gains tirés des sommes investies dans des projets couronnés de succès par le biais de redevances. PTC versera toute redevance dans le fonds en vue d'investissements futurs. Tous les participants seront ainsi incités à réussir.

Comme il s'agit d'un projet d'investissement, PTC accordera la plus grande importance aux éventuels bénéfices. Le programme sera ainsi axé sur les résultats, concentrant sur les produits parvenus aux dernières étapes de la R-D et prêts à être commercialisés de même que sur des entreprises de qualité, veillant à la bonne marche de projets fort risqués sur des marchés ciblés. Le programme visera à stimuler l'investissement dans la technologie de pointe en partageant les risques avec le secteur privé.

Regroupant des spécialistes du secteur privé et des chefs de file de l'industrie de partout au pays et présidé par le ministre de l'Industrie, un conseil consultatif sur la technologie évaluera les tendances du marché. Il veillera par ailleurs à ce que PTC saisisse les occasions qui se présentent et stimule la création d'emplois et la croissance économique dans toutes les régions.

Outre le secteur de l'aérospatiale et de la défense et celui des techniques environnementales, Partenariat technologique Canada concentre ses efforts sur les techniques prometteuses comme principaux domaines d'investissements.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

En règle générale, les éventuels partenaires de Partenariat technologique Canada seront des entreprises financièrement solides, constituées en société, caractérisées par une saine gestion et capables de démontrer qu'elles peuvent mener à bien leur projet. Des alliances ou des regroupements de partenaires admissibles peuvent recevoir un financement dans le cadre de ce programme, de même que les associations ou les consortiums qui assument la responsabilité de la gestion de groupes de projets. Les partenaires de PTC proviendront de toutes les régions du Canada.

Au nombre des activités admissibles, citons :

- toutes les activités associées au développement et à la démonstration de produits, de procédés et de techniques, y compris les travaux connexes de R-D
- les activités préalables à la production, y compris le développement de la capacité de production nécessaire pouvant déterminer où une industrie s'établit
- les études portant sur un éventuel projet qui pourrait bénéficier d'une aide puisqu'il correspondrait à une des autres activités admissibles.

L'évaluation des éventuels partenaires de Partenariat technologique Canada portera sur les mérites propres à chaque projet. Les autres critères d'évaluation seront fondés sur les grands objectifs du programme et veilleront éventuellement à préciser dans quelle mesure :

- a) le projet est susceptible de représenter de nets avantages économiques pour le Canada
- b) le bénéficiaire a démontré qu'il possède les compétences techniques et administratives requises pour mener à bien le projet
- c) le bénéficiaire a établi que la contribution de PTC est essentielle à la réalisation du projet en temps opportun, selon l'envergure prévue et à l'endroit souhaité ou encore pour lui permettre d'être concurrentiel sur le marché mondial
- d) le bénéficiaire s'est montré apte à assumer sa part du coût du projet et de l'exploitation commerciale des résultats obtenus
- e) les buts du projet sont liés aux stratégies organisationnelles et techniques du bénéficiaire
- f) le bénéficiaire a démontré sa capacité de rembourser la contribution et de verser tout paiement supplémentaire en vertu du principe du partage des risques et des avantages.
- g) le projet repose sur les regroupements entre les producteurs et les utilisateurs de la technologie
- h) le projet appuie le principe du développement durable, en tenant compte à la fois des facteurs économiques, sociaux et environnementaux
- i) le projet offre des solutions aux grandes questions environnementales de l'heure.

CRÉATION D'EMPLOIS ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Partenariat technologique Canada est au premier plan du programme du gouvernement en vue de stimuler la création d'emplois et la croissance économique. Bref, l'innovation technologique contribuera à accroître la productivité et, par le fait même, la compétitivité des entreprises canadiennes. Voilà la clé de la croissance économique et de la création d'emplois pour les Canadiens.